

Lettre de l'Evêq. au Ministre de l'Intérieur.

- 1° Le Conseil général a reconnu que l'ancien Palais Episcopal. pouvait seul servir de logement au Préfet.
- 2° Les membres du Conseil général ont offert de le faire personnellement l'autorisation des bons votes.



Monseigneur

On a mis en question l'établissement d'un Préfet. Contenant 80 mille francs. et me demandant si je n'en aurais pas 20000 pour les réparations et le déplacement. Je n'ai pu que lui répondre que les fonds ne sont pas suffisants.

J'ai attendu pendant 4 jours que m^r le préfet me fît part de la lettre que vous lui aviez adressée. Je n'ai pas eu, Monseigneur, de voir faire aucune démarche auprès de lui pour obtenir cette communication. ~~Malgré~~ ~~la~~ ~~lettre~~ ~~que~~ ~~vous~~ ~~lui~~ ~~avez~~ ~~adressée~~ ~~le~~ ~~préfet~~ ~~n'a~~ ~~pas~~ ~~fait~~ ~~chose~~ ~~de~~ ~~même~~ ~~ne~~ ~~me~~ ~~la~~ ~~présentant~~ ~~pas~~ ~~et~~ ~~parce~~ ~~que~~ ~~j'ai~~ ~~craint~~ ~~que~~ ~~m^r~~ ~~le~~ ~~préfet~~ ~~ne~~ ~~la~~ ~~regardât~~ ~~comme~~ ~~un~~ ~~reproche~~ ~~de~~ ~~n'avoir~~ ~~pas~~ ~~rempli~~ ~~vos~~ ~~intentions~~. D'ailleurs, Monseigneur, je prends la liberté de vous observer que ni m^r le préfet ni moi, ne pouvons rien changer aux mesures, que le Conseil général du d^t a prises, pour assurer ~~et~~ ~~de~~ ~~faire~~ ~~un~~ ~~logement~~ ~~convenable~~. J'ai l'honneur de vous adresser le tableau

De tout ce qui a été fait par le Conseil général
du dpt pour parvenir à ce but.

C'est à vous, Monsieur, si ~~fixer mon sort~~
~~et celui de mes successeurs, par le moyen d'un~~
un logement convenable.

J'aurais l'honneur de vous observer, Monseigneur,
que le Conseil général du dpt a reconnu, et que
notre le préfet a solennellement partagé son opinion,
que l'ancien évêché étoit la seule maison qui
peut convenir à mon logement. Cette maison
touche la cathédrale, il y a un jardin qui sans
être considérable est cependant suffisant pour
procéder à l'exercice de la promenade.

Le propriétaire actuel a consenti à le vendre
et persiste dans cette résolution.

J'ose espérer, Monseigneur, de votre bonté
et de votre justice que vous mettrez un terme
à l'existence pénible que j'ai supportée depuis près

de trois ans dans une habitation mal saine, et que je
serai heureux à la place que j'occupe.

Les témoignages d'estime et d'intérêt que m'a donnés
le Conseil général du dpt ~~ont été~~ ~~adoption~~ ~~par~~
à que ma position a été pénible. ~~Lequel~~
~~parce qu'il a été~~ le moment

le ~~le~~ Membres du Conseil général, l'ont si bien senti,
que dans leur dernière session, entraînés par un
sentiment de bienveillance dont ils m'ont donné des
preuves multipliées, ils ont offert, ^{au propriétaire} pour accélérer le
moment où je pourrais occuper l'ancien évêché,
d'être caution de la somme qu'ils ont
votée. notre le préfet leur demanda de partager
avec eux le témoignage de leur rôle pour moi.
Il promit au Conseil de ne rien négliger auprès
de votre excellence pour accélérer la décision
de cette affaire conformément à leur vœu et
au sien.

Je ne dois pas vous cacher, Monseigneur, qu'ayant
été instruit, que dans le même moment où

Conseil général me donnoit des preuves si honorables
de son intérêt, l'on s'étoit permis de dire que
mon établissement dans l'ancien évêché coûteroit
au dpt 50 mille écus, je priaî Mr le président
de le Conseil de déclarer, que je me chargerois
de faire faire pour vingt mille livres, toutes
les réparations nécessaires et de suppléer
au mobilier dont on auroit besoin une partie.
Mr le président fit cette déclaration au Conseil
général du dpt.

J'ai ~~présenté~~, Monseigneur, que mon devoir
me commandoit de diminuer autant que possible
les dépenses qui m'étoient personnelles. j'ai encore
conclu au dpt que j'exclurois de mon mobilier
toute espèce de glaces. ^{au dpt} que j'éviterois tout
bien se passer de ce luxe dans son ameublement.
J'ai ~~présenté~~, Monseigneur, la liberté d'entrer
dans ce détail pour vous prouver, que si
je desirois un logement honorable, j'ai cherché
à le rendre le moins onéreux que j'ai pu
au dpt.